

## 29

SASKATOON, SASK., 24 juin 1924.

1. A mon avis il est désirable que le gouvernement adopte un certain système pour prendre soin des vieillards. Actuellement la responsabilité retombe sur les municipalités où résident ces vieillards, et les nécessiteux de cette classe semblent chercher à émigrer dans les grands centres, et y demeurer assez longtemps pour établir leur droit de citoyens, afin de demander des secours aux autorités. La ville de Saskatoon a dû prendre soin de personnes de cette catégorie qui n'avait même résidé dans la ville que deux ou trois mois.

2. En réponse à la deuxième question, nous prenons actuellement soin de six hommes et de cinq femmes, mais on assiste aussi de temps en temps de personnes qui seraient susceptibles de recevoir une aide fédérale.

3. Nous avons soin d'un homme et de deux femmes pour lesquels la ville paie mensuellement \$80.

4. Cinq hommes et trois femmes sont entretenus à l'hospice des Infirmes de Wolsey, Sask., et nous payons pour chacun \$1 par jour.

W. N. CLARKE,  
*Maire.*

## 30

SAINT-LAMBERT, P.Q., 26 juin 1924.

1. J'ai reçu instruction du maire, M. E. P. Gordon, d'accuser réception de votre lettre en date du 10 courant et de vous dire que l'établissement de pensions pour les vieillards est un projet très louable. Heureusement, dans la ville de Saint-Lambert, nous n'avons aucun sujet dans la catégorie désignée par la deuxième question.

JAMES R. BEATTY,  
*Sec.-trésorier.*

## 31

SAULT-SAINTE-MARIE, ONT., 25 juin 1924.

1. Je suis maire de cette ville depuis trois ans et j'ai été durant toute cette période en relations constantes avec le service des secours. Nous avons dépensé peu pour assister les vieillards, à part la taxe annuelle régulière imposée dans la ville par les syndics de la maison de refuge. Lorsqu'il est possible de le faire, nous forçons le fils ou la fille des nécessiteux de cette catégorie à les aider, et les autres cas sont envoyés au refuge, qui dans la plupart des cas leur constitue un foyer bien plus confortable que celui qu'ils avaient auparavant.

JAMES DAWSON,  
*Maire.*